

INTERFÉRENCE À LA CAISSE DE PENSION

Le chef des finances de Nestlé, James Singh, a renoncé à siéger au sein des fonds de pension du géant alimentaire. Pour le motif compréhensible qu'il n'est pas francophone. Mais cette absence ne l'a pas empêché de décréter une interdiction de communiquer aux organes de la caisse. Alors que seul le conseil de fondation pourrait prendre une telle décision.